

Projet pilote «gestion du cabinet médical» du Collège de médecine de premier recours CMPR, en collaboration avec la FMH et l'ASMAC

Ueli Grüninger

Un groupe projet du Collège de médecine de premier recours a développé un module de formation postgraduée «Gestion du cabinet médical». Ce module, qui s'adresse aux médecins assistants qui se destinent à pratiquer la médecine de premier recours, doit débiter en été 2004, avec le soutien de la FMH et de l'ASMAC.

En plus des qualifications médicales, de quoi le médecin de premier recours a-t-il besoin?

Dans le domaine personnel, par exemple:

- gestion du temps et des tâches, gestion des charges personnelles et professionnelles (stress et burn-out), stratégies de maintien et de développement de la compétence professionnelle.
- Dans le domaine de la gestion du cabinet/tâches d'entrepreneur, par exemple:
 - conduite du personnel (sélection, conduite et développement; travail en équipe), organisation du cabinet en tant qu'entreprise (exploitation, finances, circuits d'information, documentation), connexions avec l'entourage (collaboration avec les collègues, services médicaux et sociaux, autorités, assurances), etc.

Quels sont les objectifs du module «Gestion du cabinet»?

Le module de formation postgraduée «Gestion du cabinet» a pour but d'aider les médecins en formation postgraduée et se destinant à la médecine de premier recours, à:

- évaluer leurs besoins et leurs lacunes individuels dans les domaines cités ci-dessus;
- compléter de manière ciblée, tant sur le plan personnel que sur le plan de l'entreprise, les connaissances et aptitudes qui sont indispensables, en plus de la formation postgraduée médicale spécifique;

- vivre l'installation en cabinet médical comme un défi positif et non comme un choc;
- travailler, en tant que médecin de premier recours indépendant, dans une ambiance favorisant le succès et la satisfaction.

Qu'est-ce que l'offre a de particulier, et comment cela fonctionne-t-il?

Le projet pilote est innovateur, centré sur l'apprenant et comprend trois axes:

■ *analyse individuelle des besoins et plan d'apprentissage personnel*: au début, chaque participant analyse ses besoins et lacunes individuels et en tire un plan d'apprentissage individuel, qu'il met lui-même en pratique par l'étude personnelle, l'apprentissage en groupe et le recours à des offres de tiers.

■ *cours avec présence (deux fois un jour et demi, au début et à la fin)*: ces ateliers de travail servent à l'introduction au management personnel et à la gestion du cabinet, tout en offrant des occasions d'échange et de réflexion; le module n'intervient cependant pas dans tous les contenus, mais utilise de manière ciblée les synergies avec les offres existantes et supplée le cas échéant au manque d'offres appropriées.

■ *soutien et accompagnement dans la mise en œuvre individuelle*: l'apprentissage seul ou en groupe est soutenu et accompagné par des médecins de premier recours expérimentés ainsi que par la mise en place d'une plate-forme sur le Net avec recueil de documents et d'informations sur les offres complémentaires de tiers.

La mise en œuvre se fait comme une offre d'accompagnement professionnel sur une durée d'environ 6 mois. Idéalement, un participant devrait pouvoir l'utiliser en parallèle à une période d'assistantat en cabinet médical et avec l'implication de son maître de stage.

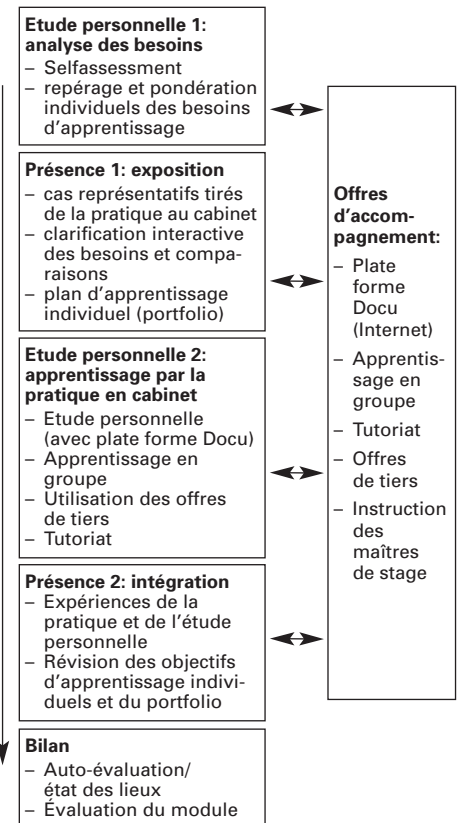


Figure 1.

Mise sur pied et composants du module de formation postgraduée «gestion du cabinet».

À quand le début?

Avec le soutien du CMPR, de l'ASMAC et de la FMH, le groupe en charge du projet mettra le module de formation postgraduée à l'épreuve, dans le cadre d'une phase pilote qui débutera à partir de l'été 2004. Les collègues intéressés peuvent déjà maintenant s'annoncer auprès du Collège de médecine de premier recours à l'adresse ci-dessous.

Pour info:

Collège de médecine de premier recours
Landhausweg 26, 3007 Berne
Ueli Grüninger, chef de projet
ueli.grueninger@kollegium.ch
Tél. 031 370 06 70/71, www.kollegium.ch